

Dépôt et retrait des dossiers uniquement sur RENDEZ-VOUS lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30 (Tél: 02.51.35.99.99)



RDV obligatoire pour dépôt du dossier complet en mairie :

า

DEMANDE DE PIÈCE D'IDENTITÉ-PERSONNE MAJEURE

(Présence OBLIGATOIRE du demandeur au	moment du dépôt du dossier et du retrait)
□ 1 ^{er} PASSEPORT	□ 1 ^{ère} CNI
ž	najuscules, avec les accents, non signé(e) ligne <u>https://ants.gouv.fr</u>
sans lunettes /cou et visage dégag	aux normes ISOMEC, de format 35x45mm és / bouche fermée / oreilles visibles TOS) voir les consignes au verso
(facture électricité, téléphone, eau, assuran - Si vous êtes hébergé(e) , joindre une attest la résidence du demandeur à son domicile de	'un an (original et copie) à votre nom ce habitation, taxe d'habitation, taxe foncière). ation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant de puis plus de 3 mois avec une copie d'une pièce le domicile de l'hébergeant (copie et original)
CNI (original + copie) ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (sauf mairie dématérialisée)	PASSEPORT (original + copie) ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (sauf mairie dématérialisée)
Timbre fiscal: 86 € dans un bureau de tabac ou en ligne https://timbres.impots.gouv.fr	Gratuité
Renouvellement PASS	■Renouvellement C N I
CERFA n°12100*02 : à l'encre noire, en m	Renouvellement C N I najuscules, avec les accents, non signé(e) ligne https://ants.gouv.fr
CERFA n°12100*02 : à l'encre noire, en m ou PRÉ-DEMANDE en 1 photo récente (- de 6 mois) conforme sans lunettes / cou et visage dégage	najuscules, avec les accents, non signé(e)
CERFA n°12100*02 : à l'encre noire, en mou PRÉ-DEMANDE en 1 photo récente (- de 6 mois) conforme sans lunettes / cou et visage dégage (NE PAS DÉCOUPER LES PHOTO) - Justificatif de domicile de moins de (facture électricité, téléphone, eau, assurance - Si vous êtes hébergéle), joindre une attest la résidence du demandeur à son domicile de	najuscules, avec les accents, non signé(e) ligne https://ants.gouv.fr aux normes ISOMEC, de format 35x45mm és / bouche fermée / oreilles visibles
CERFA n°12100*02 : à l'encre noire, en mou PRÉ-DEMANDE en 1 photo récente (- de 6 mois) conforme sans lunettes / cou et visage dégage (NE PAS DÉCOUPER LES PHOTO) - Justificatif de domicile de moins de (facture électricité, téléphone, eau, assurance - Si vous êtes hébergéle), joindre une attest la résidence du demandeur à son domicile de	najuscules, avec les accents, non signé(e) ligne https://ants.gouv.fr aux normes ISOMEC, de format 35x45mm és / bouche fermée / oreilles visibles OS) voir les consignes au verso 'un an (original et copie) à votre nom ce habitation, taxe d'habitation, taxe foncière). ation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant de puis plus de 3 mois avec une copie d'une pièce
CERFA n°12100*02 : à l'encre noire, en mou PRÉ-DEMANDE en 1 photo récente (- de 6 mois) conforme sans lunettes / cou et visage dégage (NE PAS DÉCOUPER LES PHOTOME - Justificatif de domicile de moins de (facture électricité, téléphone, eau, assurant - Si vous êtes héhergéle), joindre une attest la résidence du demandeur à son domicile de d'identité de l'hébergeant et un justificatif de Passeport échu (original + copie) En cas de perte, compléter une déclaration	najuscules, avec les accents, non signé(e) ligne https://ants.gouv.fr aux normes ISOMEC, de format 35x45mm és / bouche fermée / oreilles visibles OS) voir les consignes au verso 'un an (original et copie) à votre nom ce habitation, taxe d'habitation, taxe foncière). ation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant de puis plus de 3 mois avec une copie d'une pièce e domicile de l'hébergeant (copie et original) CNI échue (original + copie) de perte auprès de la mairie + copie d'une rt, permis de conduire, carte de bus)

Timbre fiscal : 86 €

dans un bureau de tabac ou en ligne

https://timbres.impots.gouv.fr

Gratuité si présentation de l'ancienne CNI. En cas de perte ou de vol: 25 € en timbre fiscal + copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois

Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un 2ème nom / nom d'usage (nom d'époux, nom de l'autre parent) :

Tous les demandeurs: il est possible de faire figurer à titre d'usage, les noms de ses 2 parents, accolés et dans l'ordre souhaité. ➤ fournir l'acte de naissance faisant apparaître la double filiation.

En cas de mariage: la personne mariée peut utiliser soit le nom de son époux, soit son propre accolé à celui de son époux (ou épouse) et dans > fournir l'acte de naissance avec la mention de mariage ou l'acte de mariage.

En cas de divorce: pour porter le nom de son ex-conjoint : > fournir la décision de justice mentionnant l'autorisation de porter le nom de l'ex-conjoint ou l'autorisation de ce dernier s'il n'y a aucune mention dans le jugement ainsi que le carte d'identité du conjoint.

En cas de veuvage: la mention veuf X ou veuve X précédant le nom d'usage peut être demandée, > fournir le livret de famille avec la mention du décès du conjoint ou l'acte de décès.

Les normes pour les photos sont de plus en plus strictes :

- La photo doit être de moins de 6 mois.
- La photo doit être nette, sans pliure, ni trace.
- Elle ne doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition.

OUI

NON

- Le visage doit être neutre, bien cadré, la taille du visage doit être comprise entre 3,2 cm et 3.6 cm du bas du menton au sommet du crâne.
- Le visage doit être dégagé, les oreilles, yeux et sourcils doivent être visibles
- Aucun objet perturbateur ne doit apparaître (lunettes, boucles d'oreilles, barrettes)



NON

OUI